

Bilan de mi-mandat des élu-e-s EELV de la CAN



Pour un territoire vert, solidaire et citoyen

L'écologie est l'enjeu de notre siècle...

Comme ailleurs en France, l'écologie fait partie des préoccupations des Niortais.e.s et des habitant.e.s de l'agglomération. Avec conviction et détermination, les élu.e.s EELV donnent voix à ces citoyen.ne.s concerné.e.s par leur environnement naturel et humain et l'état de la planète, notre patrimoine commun.

Suite aux élections municipales de 2014, EELV est représenté à la CAN par deux élu.e.s : Serge Morin (Aiffres) et Monique Johnson (Niort) qui a succédé à Amaury Breuille, décédé en janvier 2016.

Après trois ans de mandat, nous dressons le bilan de notre action, de la parole que nous avons portée et nous mettons également en lumière les nombreux projets et combats qu'il reste à mener afin de construire un territoire vert, solidaire et citoyen.

Ce bilan de mi-mandat se veut être une synthèse de certaines thématiques qui concernent la ville de Niort ou la CAN, parfois les deux. Rappelons que la loi NOTRe a modifié les compétences entre les différentes collectivités : communes, EPCI, département, Région. Ce transfert, commencé en 2016, se poursuit encore.



Démocratie

La transition écologique de notre territoire et plus généralement de notre société nécessite une implication et une mobilisation forte des citoyen.ne.s.

L'action des élu.e.s qui porte l'ambition de défendre l'intérêt général est grandement facilitée si elle est soutenue par les citoyen.ne.s et les associations.

Cette mobilisation et cette synergie entre l'action citoyenne et les élu.e.s nécessitent :

- ↪ **la transparence des débats**
- ↪ **d'être informer sur les projets et chantiers en cours, audit et évaluation ;**
- ↪ **de filmer les conseils municipaux et communautaires et les mettre en ligne ;**
- ↪ **la parité dans toutes les instances ;**
- ↪ **le non-cumul ;**
- ↪ **la possibilité donnée aux citoyen.ne.s de faire entendre leurs paroles ;**

- ↪ **d'accorder plus d'autonomie et d'initiative citoyennes ;**
- ↪ **de donner un temps de parole au public à la fin des conseils ;**
- ↪ **de permettre aux citoyen.ne.s d'inscrire un sujet à l'ordre du jour des conseils ;**
- ↪ **d'organiser des referendums d'initiative citoyenne.**

Force est de constater qu'aucun de ces impératifs démocratiques n'existe à ce jour sur le périmètre Ville de Niort ou CAN.

Nos Actions

Pour la Démocratie et la transparence

😊 Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises lors des différents conseils pour dénoncer le manque de démocratie qui y règne.

↪ Les Conseils ne sont aujourd'hui que des chambres d'enregistrement où le débat contradictoire et constructif est totalement absent.

↪ Le rôle de ces instances se limite à valider les textes décidés par l'exécutif sans associer à la réflexion ni les élu.e.s de l'opposition, ni les citoyen.ne.s.

😊 Nous avons souligné le manque de transparence dans l'élaboration et le suivi des projets.

↪ Les indicateurs, les audits et les bilans non communiqués.

↪ L'impossibilité de rendre compte aux citoyens.

Pour la Parité

😊 Nous avons aussi dénoncé le manque de parité dans les différentes instances délibératives.

↪ À la CAN, seules deux femmes siègent dans un bureau qui compte 19 membres ;

↪ Lors de la constitution des commissions, à Niort comme à la CAN, se sont systématiquement des hommes qui sont désignés au tant que titulaires.

Nos Propositions

 Modifier le règlement intérieur de la CAN afin de respecter **la parité dans toutes les instances.**

 Mettre en place **une Charte de la Démocratie locale** qui permette un réel engagement en matière de démocratie participative.

- ↳ Les habitant.e.s doivent pouvoir interpeller leur Conseil Municipal et celui de la CAN ;
- ↳ Les habitant.e.s doivent pouvoir solliciter la mise en place d'une expertise ou d'une enquête indépendante.

 Créer **des Conseils d'Usagers**. Il faut instaurer des temps de dialogues constructifs entre les services (Ville ou CAN) et les usagers.

- ↳ Ceux-ci existaient mais ont été abandonnés par la majorité depuis les élections de 2014 !
- ↳ A mettre en place pour la mobilité, le sport, la vie culturelle, la biodiversité, la santé...

NIORT VERT L'AVENIR

Quand les droits des femmes progressent, que les consciences s'éveillent, les résistances apparaissent. L'égalité entre les femmes et les hommes est un combat culturel de tous les jours. Lors du Conseil municipal du 18/12/2017, une délibération a été votée pour désigner les membres de la Commission de délégation de service public Acclameur. Ont été proposés et élus 5 titulaires hommes, les femmes

étant reléguées à la suppléance. Et cela n'a choqué personne... Sauf moi qui, après intervention en séance, ai voté contre. Le Conseil municipal doit être exemplaire pour défendre la parité. Monsieur le Maire, il incombe de faire respecter la parité dans toutes les instances de la collectivité. ●

Monique Johnson,
mjohnson.niortvert.fr

Vivre à Niort – Février 2018

**TOUT TRAVAIL
MÉRITE* SALAIRE.**

#7NOVEMBRE16H34

*Offre valable toute l'année pour les hommes,
uniquement jusqu'au 7 novembre à 16h34 pour les femmes.

Économat 2018 – la différence est grande de rémunération il existe toute sorte de contributeurs de nos familles et nos sociétés.



5 NOVEMBRE 2016
ACTUALITÉ CONTACT

Comme les Islandaises, les Françaises veulent l'égalité des salaires !

A partir du 7 novembre prochain à 16h34 (et 7 secondes), les femmes travailleront "bénévolement". Si les femmes étaient payées comme les hommes, elles devraient s'arrêter de travailler à ce moment précis.

EELV 79 se joint au mouvement Les Clorieuses pour appeler les femmes, les hommes, les syndicats, les associations et les partis politiques à rejoindre l'action du 7 novembre 16h34 et à se retrouver sur la place de la Brèche à Niort à partir de 16h34, le 7 novembre afin de faire de l'inégalité salariale une problématique politique centrale.

Les femmes représentent près de la moitié de la population active et 52% de la population totale. Il est impensable d'attendre 2186 pour atteindre l'égalité salariale.

Parlant collectivement de ce sujet, nous montrons que l'inégalité des salaires n'est pas une "affaire de bonne femme" mais une véritable injustice trop dure.

Transports

En France, le secteur des transports représente 30% des gaz à effet de serre et la pollution de l'air environ 40 000 décès prématurés par an. Pour la CAN, c'est un enjeu important afin de créer un territoire fluide, apaisé et libéré des bouchons, moins pollué, moins bruyant, plus sûr et agréable à vivre. Pour ce faire, il convient de mettre en place une politique volontariste qui œuvre à réduire la place de la voiture en ville, à améliorer les transports en commun et à développer les mobilités actives. Aussi, le service des transports doit assurer une égalité d'accès aux déplacements entre tous les habitant.e.s du territoire.

Nos Actions

La Pollution Atmosphérique

La ville de Niort connaît régulièrement des pics de pollution qui jouent sur la santé des habitant.e.s les plus fragiles.

↳ Environ 30 jours dans l'année où l'indice est médiocre, mauvais, voire très mauvais.

Nous sommes intervenu.e.s à de nombreuses reprises pour demander aux élu.e.s de prendre leurs responsabilités face à cet enjeu de santé publique notamment par rapport au :

- ↳ Plan de Déplacement Urbain (inexistant aujourd'hui) qui devra être intégré au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) (toujours en cours d'élaboration) ;
- ↳ Plan de Protection Atmosphérique (toujours en cours d'élaboration).



Les Transports en Commun

😊 La mise en place de la gratuité du service de transports en commun et de la nouvelle DSP nous a fortement mobilisés. Force est de constater que la gratuité s'est accompagnée d'une dégradation de l'offre (moins de lignes, moins d'arrêts). Nous sommes intervenus de nombreuses fois au sein du conseil de la CAN ainsi que dans la presse :

- ↳ pour alerter sur la dégradation inacceptable du service lors de son passage à la gratuité ;
- ↳ pour souligner un manque total de concertation avec les usagers dont les entreprises du Niortais ;
- ↳ pour déplorer que la rentabilité prime sur le reste.

Nos Propositions



Favoriser les Mobilités Actives

Parce que la qualité de l'air est un enjeu de santé publique majeur, parce que l'exercice physique est une condition *sine qua non* de bonne santé, nous souhaitons favoriser les mobilités actives. Ceci passe par la mise en place :

- ↳ d'un plan vélo ;
- ↳ d'un plan piéton.



Un Service de Transport en Commun de Qualité

La gratuité ne doit pas nous empêcher d'envisager un service de transports audacieux qui concilie qualité de services et préservation de l'environnement. Sont à mettre en place :

- ↳ une concertation avec les agents de la CAN ;
- ↳ la mise en place de parking-relais et de plates-formes de co-voiturage en urgence ;
- ↳ un comité d'usagers des transports est indispensable pour être au plus près des besoins des utilisateurs et utilisatrices ;
- ↳ l'achat de bus électriques pour aller dans le sens de la transition énergétique ;
- ↳ le développement de couloirs réservés aux bus.



Priorité au transport ferroviaire

Il sera aussi important de prioriser le ferroutage en ligne avec la politique de fret de Niort Terminal :

- ↳ contribuer au financement de la ligne de fret Niort-Thouars par solidarité territoriale ;
- ↳ le transport ferroviaire devra être une considération cruciale dans la construction des infrastructures liées à la gestion des déchets.

Il n'était pas, directement, à l'ordre du jour du conseil de la CAN...
nouveau réseau de bus a de nouveau fait parlé de lui. Parfois vivement.

C'est à la faveur d'une délibération sur la mise en place d'un système de location de vélos électriques (nous y reviendrons dans notre édition de demain) que le nouveau réseau de bus mis en place au début du mois s'est invité hier soir dans le débat de la Communauté d'agglomération du Niortais (CAN).
Extraits.

Pascal Duforestel (élu PS niortais). « Il y a une situation qui est gravissime et je pèse mes mots. Je crains que le problème soit structurel et non pas conjoncturel car les 2M€ de recettes qui existaient manquent aujourd'hui au réseau. Aujourd'hui, ce sont les publics les plus pauvres, personnes âgées, personnes handicapées, qui sont affectées par la sous-structure. On ne peut pas laisser croire que de petits ajustements ne peuvent pas en rester là. On ne peut pas laisser croire que de petits ajustements de service public ne se ressaisissent, et pas sur le dos des salariés. »

Gérard Epoulet (maire de Germond-Rouvre). « Il est grand temps que la délégation de service public se ressaisisse, et pas sur le dos des salariés. »

Nathalie Seguin (élu niortaise insoumise). « Il faut mettre tout d'abord la gratuité, soit vraiment une réussite. La question de la gratuité n'est pas que constater qu'il y a beaucoup de désenchantement car on ne peut que constater qu'il y a beaucoup de désenchantement. Ce réseau que tous les habitants soient traités équitablement. Ce réseau cadencement sont à la hauteur. »

Monique Johnson (élue niortaise EELV). « M. le président, j'ai raté toutes les étapes qui auraient permis aux usagers de Dunkerque, il y a eu de la concertation durant deux ans... »



Bus sur la CAN : Le véritable prix de la gratuité

10 JUILLET 2017
C'est fait. Les nouvelles lignes de bus sont entrées en fonction ce samedi 8 juillet sur la CAN. Malgré la nouvelle couleur bleue des bus, les usagers commencent à voir rouge. La dégradation de l'offre de mobilité suscite une telle incompréhension que les habitants de la CAN adressent déjà des réclamations et des pétitions.

L'équation qui a été posée à TransDev, l'opérateur ayant remporté le marché, était strictement mathématique. Un budget de 18 millions d'euros amputé de 1,5 millions de recettes liées à la gratuité du service. Un choix incompréhensible de définir un nouveau service à budget moindre ! Résultat, moins de lignes, des arrêts de bus supprimés, des distances à pied parfois plus importantes pour accéder à un arrêt. Et sur Niort, des lignes qui favorisent plus le transport des scolaires que celui des salariés des entreprises... qui financent pourtant ce dispositif !

NIORT VERT L'AVENIR

forcée, par le maire, entre ville et CAN, nous constatons, sans surprise, des personnels de ce service public de qualité pas que les services de premier et, parfois, le des populations les es.

1son,
ortvertlavenir@gmail.com

Mieux gérer l'eau est un véritable enjeu économique pour les consommateurs, les collectivités et les acteurs économiques. La dégradation de la ressource en eau contribue à un besoin accru d'investissements, mais les moyens financiers des collectivités stagnent. Les collectivités territoriales ne peuvent plus se limiter au « petit cycle de l'eau », qui fait référence aux réseaux, aux usines d'eau et d'assainissement. Elles doivent désormais s'intéresser au « grand cycle de l'eau », qui prend en compte le milieu naturel et la qualité de la ressource. L'heure est à une gestion plus intégrée de l'eau et aux actions préventives, afin d'empêcher ou tout du moins de réduire les pollutions environnementales.

Nos Actions

Commission SEV Ville de Niort

Nous avons participé à la formulation de recommandations dans le cadre de la signature du Contrat Territorial de Gestion Quantitative (CTGQ) des ressources en eau pour l'agriculture en demandant notamment :



- ↳ la prise en compte du niveau réel des nappes ;
- ↳ la modification des pratiques agricoles vers moins d'intrants dans les aires d'alimentation des captages.

Projet des 19 bassines porté par la Coop de l'eau des Deux-Sèvres

Même si la CAN n'est pas appelée à financer ce projet, elle est directement concernée par la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) qui est la sienne.



Nous avons demandé à plusieurs reprises la tenue d'un débat et un positionnement clair sur ce sujet au niveau de la CAN.



Nous avons envoyé un argumentaire étayé à tous les élu.e.s de la CAN leur demandant :

- ↳ un positionnement de la CAN ;
- ↳ le vote d'un moratoire sur le dossier des 19 bassines.

Soutien à l'agriculture locale et Bio



Nous sommes intervenu.e.s pour demander à ce que la part du Bio soit augmentée dans les cantines de la ville de Niort.



Nous avons dénoncé « l'assouplissement » du dispositif Résalis qui l'a vidé de ses objectifs principaux.



Nous avons soutenu les agriculteurs et agricultrices bio lors de manifestations concernant le non versement de la prime de conversion.

Nos Propositions



Soutien de l'action citoyenne contre le projet des 19 bassines

Nous continuerons à soutenir l'action citoyenne qui s'oppose au projet des bassines sur notre territoire car nous sommes convaincu.e.s que ce projet représente une menace importante pour l'eau, bien commun de la nation, et les milieux aquatiques. **Nous déposerons une motion au niveau de la ville de Niort si les élu.e.s de la majorité ne prennent pas cette initiative par eux-mêmes.**



Construire une politique de gestion des milieux aquatiques volontariste et écologique

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la CAN doit construire une politique de gestion de l'eau au niveau du bassin versant qui permet :

- ↳ le ralentissement des écoulements ;
- ↳ la réduction des risques d'inondations ;
- ↳ une amélioration de la qualité de l'eau et la biodiversité dans les milieux aquatiques.

Pour financer ces projets, il convient :

- ↳ d'instaurer la « taxe inondation » au plus vite ;
- ↳ de supprimer la cotisation communale au syndicat de rivière qui lui permettait d'exercer cette compétence avant qu'elle ne soit transférée à la Communauté d'Agglomération.



Accompagner les agriculteurs du territoire

Il convient d'accompagner les exploitant.e.s agricoles du bassin d'alimentation des captages du Vivier vers des pratiques plus économes en engrais, pesticides, eau et la conversion en agriculture biologique. Ceci nécessite :

- ↳ une politique volontariste d'acquisition de terres pour installer de jeunes agriculteurs en bio ;
- ↳ des moyens financiers importants ;
- ↳ le recrutement d'un ingénieur agronome.

Pour impulser ces développements, il faut :

- ↳ augmenter le pourcentage du bio et du local dans la restauration collective;
- ↳ servir un repas sans viande par semaine, avec équivalence en protéines.



Création d'un service public de l'eau à l'échelle de l'agglomération

Dans le cadre de la prise de compétence « eau » à partir du 1^{er} janvier 2020, un service public de l'eau devra être créé. Pour que celui-ci soit écologique et solidaire, nous proposons :

- ↳ la gratuité des 10 premiers mètres cubes d'eau consommés ;
- ↳ la mise en œuvre d'une politique d'incitation aux économies d'eau en direction des particuliers, des entreprises et des services publics (kit d'économie d'eau, récupération d'eau pluviale à l'image de ce qui se fait pour les composteurs,...).

Projet de bassines : EELV demande d'allonger la durée d'enquête

Publié le 04/03/2017 à 05:29 | Mis à jour le 02/06/2017 à 04:43

« Faire rentrer plus d'agriculture raisonnée dans ce système, c'est vider Résalis de sa substance. »

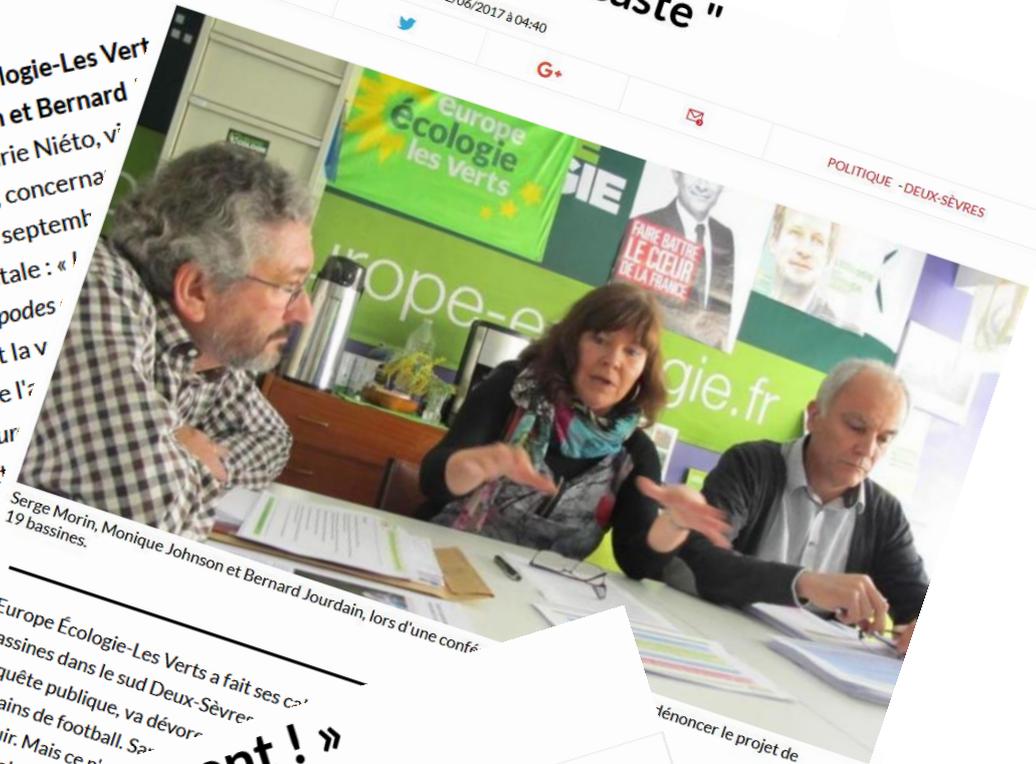
" On paie pour une caste "

Publié le 16/03/2017 à 05:35 | Mis à jour le 02/06/2017 à 04:40

Publié le 07/09/2015 à 05:21 | Mis à jour le 02/06/2017 à 02:05

la phrase

Porte-paroles Europe Écologie-Les Verts Deux-Sèvres, Monique Johnson et Bernard Jourdain, lors d'une conférence de presse. À gauche, Serge Morin, secrétaire régional EELV, et à droite, Bernard Jourdain, secrétaire régional EELV. Ils ont déclaré lors de la conférence de presse que « cette agriculture raisonnée n'est pas une agriculture raisonnée ». Ils ont également évoqué la nécessité d'allonger la durée d'enquête sur les projets de bassines.



Serge Morin, Monique Johnson et Bernard Jourdain, lors d'une conférence de presse.

« Les irrigants nous bassinent ! »

Publié le 13/02/2016 à 05:23 | Mis à jour le 01/06/2017 à 17:55

la phrase

Lapidaire réaction des écologistes à l'annonce par les irrigants de déposer 21 projets de bassines dans le département (NR du 9 février). Pour EELV 79, « le lobbying des irrigants consiste à tenter de faire croire que les retenues de substitution vont permettre de s'affranchir des conditions climatiques sans dégâts sur l'environnement et tout en stimulant l'économie locale ». Ajoutant : « Une bassine de 180.000 m³ coûte environ un million d'euros, donc les 10.000.000 m³ de retenues coûteraient la bagatelle de 50 millions d'euros, très largement subventionnés par le contribuable. Un rapide calcul nous amène à 39 millions d'euros pour " une bonne centaine d'agriculteurs irrigants " ».

politique
mais,
climatique. « En
besoin, comme
mise autour de ce projet de
sa position mardi p...

La Condition Animale

Les réactions récentes aux violences dans les abattoirs, l'émergence de nouvelles pratiques soucieuses des animaux (végétarisme, véganisme), montrent que la question de la condition animale est un enjeu majeur de notre société moderne.

La question de leur statut juridique, l'interrogation sur le fondement de la domination humaine sur les autres espèces, sur la légitimité de cette exploitation, ébranlent notre société en quête d'un nouveau contrat, éthiquement soutenable.

Aujourd'hui, si une prise de conscience de la condition animale semble se mettre en place, il reste beaucoup de chemin à parcourir ! En effet, notre société a du mal à appréhender que la dignité de l'homme se détermine en fonction de sa capacité à puiser, dans ses valeurs éthiques, la force de s'opposer à toute forme d'injustice.

Au niveau national, le gouvernement doit élaborer des lois qui soient à la hauteur de l'enjeu. Localement, face aux animaux de compagnies abandonnés, à la problématique des chats errants, ainsi qu'à l'accueil de cirques itinérants exploitant des animaux sauvages, nos collectivités peuvent et doivent prendre des mesures pour faire de la condition animale une réelle priorité.

Nos Actions

Fourrière/refuge de la Ville de Niort

 Suite à une pétition mettant en cause le bon fonctionnement de la fourrière municipale, nous avons pu constater les faits sur place. Si nous n'avons décelé aucun dysfonctionnement évident, nous avons pu formuler un certain nombre de préconisations afin d'améliorer le fonctionnement de la structure.

Accueil de cirque avec animaux sauvages

Nous avons rejoint le Collectif Niortais pour les Animaux fin 2017 afin de mettre un terme à l'accueil des cirques avec animaux sauvages sur les terrains de la ville de Niort. Plusieurs actions ont ainsi été entreprises :

-   Mis en place d'une pétition qui a réuni plus de 25 000 signatures à ce jour ;
-   Distribution de flyers au marché de Niort le samedi 2 Décembre 2017 ;
-   Participation à deux manifestations pacifiques aux abords de cirque le 9 décembre et le 28 janvier 2018 ;
-   Interpellation des élu.e.s lors du Conseil Municipal de Niort du 05 février 2018.

Nos Propositions

La Politique de l'Animal Domestique en Ville

 Suite à notre visite de la fourrière municipale de Niort, mais également « ChatLM » au niveau du quartier des Brizeaux, nous avons rédigé un document regroupant des préconisations afin d'améliorer la politique animale sur Niort, document qui a été remis à l'élue en charge de ce dossier. Ces préconisations incluent :

- la sensibilisation et la responsabilisation des habitant.e.s à la stérilisation de leurs chats ;
- l'organisation de journées de stérilisation, avec aide financière quand cela est nécessaire ;
- la poursuite par la ville des campagnes de stérilisation sur les populations des chats errants ;
- l'investissement dans des locaux spécifiques aux félins au niveau de la fourrière dont des locaux de mise en quarantaine, de maternité et de locaux distincts mâles et femelles pour les chats errants ;
- la remise en fonctionnement du « ChatLM » avec changement de lieu et mise en place d'un réseau de nourrisseurs de chats.

L'Interdiction des cirques avec Animaux Sauvages

 Interpellation des député.e.s et sénateurs du département pour leur demander de porter un message dans leur assemblées respectives. Comme dans les pays européens voisins (Pays Bas, Irlande, Italie, Portugal, Belgique, Autriche), il est nécessaire d'adopter des textes de lois interdisant ces pratiques.

 Organisation une Conférence suivi d'un débat sur le sujet de la condition animale dans les cirques itinérants au printemps 2018 dont l'objectif est de sensibiliser les habitant.e.s de la CAN à cette problématique.

 Dépôt d'une motion auprès du Conseil Municipal de Niort pour que celui-ci se prononce pour une interdiction des animaux sauvages dans les cirques et qu'il demande au gouvernement de légiférer (enfin !) en ce sens.



« Nous tenons à saluer le travail et le dévouement des agents de la fourrière refuge »

Publié le 20/02/2017 à 05:22 | Mis à jour le 02/06/2017 à 04:47



la phrase

Au lendemain de la parution d'un article dans nos colonnes sur le refuge de la Ville, attaqué pour Goliath puis par une pétition en ligne dénonçant les mauvais traitements sur les animaux, l'élue EELV Monique Johnson assure n'avoir constaté « aucun dysfonctionnement ». Elle a, dit-elle, « découvert l'ensemble de la structure et salue le travail des agents. »

NIORT VERT L'AVENIR

POUR DES CIRQUES SANS ANIMAUX SAUVAGES À NIORT

L'animal dans un cirque doit survivre dans un milieu inadapté à sa nature. L'exiguïté des cages, l'impossibilité de fuir, de développer des comportements propres à son espèce, sont autant de facteurs de souffrances. L'Italie est le 42e pays à interdire ces pratiques. Si notre pays est à la traîne, près de 70 villes françaises se sont déjà engagées dans cette voie éthique. Nous souhaitons

que Niort fasse de même en signant un arrêté municipal d'interdiction des cirques avec animaux sauvages.

Signer la pétition :

<https://www.mesopinions.com/petition/politique/cirques-animaux-sauvages-niort/36034>

Monique Johnson,
mjohnson.niortvertlavenir@niort.fr



La grande majorité des Français est favorable à l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques. Sur Niort, une pétition a été lancée et signée par près de 26.000 personnes (<https://www.mesopinions.com/petition/politique/cirques-animaux-sauvages-niort/36034>). Une distribution de flyers sur le marché de Niort, les samedis et dimanches 8 et 9 décembre 2017, a permis de récolter 217 signatures preuve que les Niortais se sentent concernés par cette question de société. Les pétitions seront remises au Maire de Niort pour trouver, si possible, un terrain d'entente concernant un arrêté ou, à défaut, une motion pour faire de Niort une ville sans animaux sauvages dans les cirques.

Pour le moment, Monsieur Baloge se réfugie derrière l'absence de réglementation interdisant ces spectacles désolants. Pourtant, plus de 60 villes françaises ont pris des mesures dans ce sens faisant ainsi preuve de courage politique. Récemment la Ville de Paris s'est engagée, par une motion votée à l'unanimité, à devenir une ville sans animaux sauvages dans les cirques en renvoyant à l'Etat la responsabilité d'une interdiction. Lors de ses vœux, le maire de Montpellier a annoncé qu'il souhaitait bannir les cirques mettant en scène des animaux dans sa ville d'ici 2019. Quelle que soit la méthode privilégiée, vœu, motion ou arrêté, la ville de Niort se doit de prendre position sur ce dossier. Une ville ne peut pas mettre en avant ses actions en faveur de la biodiversité et accueillir sur son territoire des espèces menacées d'extinction qui sont dressées à faire les clowns et fermées dans des cages exigües le reste du temps.



EELV 79 apporte son total soutien au collectif niortais pour les animaux dont 3 membres ont été violemment agressés samedi dernier lors d'une action pacifique de sensibilisation sur l'exploitation animale. Les textes des pancartes présentées sur la route qui menait au cirque visaient à susciter une prise de conscience ou du moins un questionnement en dénonçant les conditions de détention et de présentation des animaux sauvages dans les cirques.

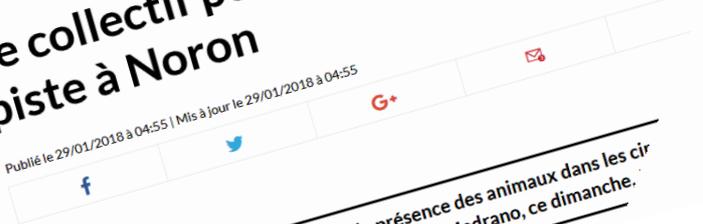
Depuis 2016, André Bouglione, petit-fils de Joseph Bouglione, a fait le choix d'arrêter les spectacles avec animaux par amour pour eux. Les cirques sans animaux c'est possible et nous en connaissons de talentueux : Cirque du Soleil, Cirque Eloïze, Cirque Plume, Archaos et évidemment plus près de nous Cirque en scène !

Nous demandons instamment à Monsieur le Maire de Niort de ne plus permettre l'installation du Wonderful Christmas Circus en raison des violences sur personnes mises sur la voie publique.

Comme les élu-e-s de Paris qui ont voté un vœu à l'unanimité dans ce sens, nous proposons aux élu-e-s de son conseil municipal de faire de Niort une ville sans animaux sauvages dans les cirques.

Le collectif pour les animaux à nouveau piste à Noron

Publié le 29/01/2018 à 04:55 | Mis à jour le 29/01/2018 à 04:55



Ils sortent les griffes contre la présence des animaux dans les cirques engagés étaient postés aux abords de Medrano, ce dimanche.

Dissipées les tensions qui avaient émaillé leur dernière action devant le Wonderful Christmas circus, le 9 décembre (*), les membres du Collectif niortais pour les animaux remettaient couvert dominical, hier, aux abords du cirque Medrano. D'ailleurs, pour éviter tout nouveau dérapage, les policiers de Niort avaient fait de la prévention, dès hier matin, engageant les personnes du cirque à ne pas aller au contact des manifestants. Pas d'incident cette fois.

« Contre-nature »

Installé à Noron pour huit représentations depuis vendredi, avant de rejoindre Saint-Jacques le dimanche, le cirque, une cinquantaine d'animaux, avait droit à sa haie d'honneur pour ses deux semaines d'après-midi. A bonne distance, masqués d'animaux au vent sous le frais crachin, pancartes vilipendant l'exploitation animale en étendard, ils étaient ainsi trente à interpellier silencieusement les automobilistes par leur présence. Une culpabilisation de plus pour les familles venues tranquillement passer un moment de détente ? « Non ! Nous sommes là pour les informer, les faire réfléchir sur le bien-être animal. Juste pour qu'ils se posent des questions sur cette captivité contre nature dont ils sont complices, finalement, en venant », répond Monique Johnson, responsable de la campagne de sensibilisation de l'écologie - Les Verts, qui s'est jointe au mouvement.

Les Déchets

Les enjeux de la gestion des déchets sont immenses tant sur le plan écologique, sanitaire, qu'économique. En effet, ce que nous rejetons représente un gaspillage de matières premières et d'énergie énorme.

Dans le cadre de la loi sur la Transition Energétique et la Croissance Verte (TECV) de 2015, la priorité est donnée « à la **prévention et à la réduction de la production des déchets** ». Pour y parvenir, et depuis la loi NOTRe, c'est la Région qui doit mettre en place un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets pour identifier les flux et s'assurer qu'un maillage des moyens de traitements adéquates existe sur le territoire. Cette compétence déchets était dévolue antérieurement au département. Le dernier Plan Départemental date de 2013.

Les EPCI, quant à elles, ont la responsabilité de mettre en œuvre une politique locale de gestion des déchets afin de respecter les objectifs nationaux de réduction et de valorisation des déchets.

Nos Actions

Suite au regroupement des collectivités avec élargissement de la CAN à 42 communes en 2014, se pose aujourd'hui le problème de l'harmonisation du service de gestion des déchets.

En effet, deux politiques très différentes de traitement des déchets perdurent à ce jour sur le territoire de la CAN. Celle-ci doit :

- s'inscrire dans le cadre de la Loi TECV ;
- donner la priorité à la prévention et à la réduction de la production des déchets à la source.

Selon nous, ceci doit passer par :

- la mise en place d'une tarification incitative homogène sur le territoire ;
- l'augmentation de la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation ;
- la progression du tri à la source et notamment en développant la collecte sélective en porte à porte.

😊 Nous sommes intervenu.e.s à plusieurs reprises pour faire passer ce message lors de délibérations de la CAN.



Nos Propositions

 Nous allons continuer à demander aux élu.e.s de la CAN de mettre en place les mesures citées ci-dessus car nous avons pris beaucoup de retard ! Nous allons également nous mobiliser pour :

- la mise en place d'un nouveau centre de tri qui réponde aux enjeux ;
- le développement des filières de valorisation sur le territoire, source d'emplois et de dynamisation de l'économie locale.

Il faut en effet être plus ambitieux dans le développement de l'économie circulaire en développant des filières dédiées à la réparation, au réemploi et au recyclage.

 Nous serons très vigilant.e.s aux dérives potentielles de production de déchets sous forme de CSR (Combustibles Solides de Récupération) telle que prônée par le SMITED (Syndicat Mixte de Traitement et d'Élimination des Déchets). En effet, il y a un risque réel de créer un besoin de plus en plus important en déchets pour arriver à un équilibre financier ce qui va à l'inverse de la loi TECV.



Gestion des déchets à la CAN : de l'audace !

Les articles de presse du 9 janvier 2018 nous apprennent que le SMITED s'est redressé. Un beau rétablissement si l'on se réfère au rapport de 2012 de la Coopération Intercommunale qui soulignait une usine peu performante et un coût de traitement trop élevé. Nous nous félicitons des ambitions affichées : atteindre un taux d'évitement à l'enfouissement de 75% et améliorer des conditions de travail point est très important car les risques chimiques, biologiques et autres présents dans ce type d'installation.

Néanmoins, nous souhaitons que le contrat passé entre le SMITED et la fusion CAN-Plaine de Courance, qui prend fin dans deux ans, ne soit reconduit. Les raisons sont financières mais surtout environnementales.

L'argument Financier

Actuellement, la CAN fait traiter par un environ 4000 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles par l'usine de Champdeniers. Le SMIT paye 144.000 euros/tonne, prix « d'amis ». Le stockage de ces déchets en attendant le stockage de déchets non dangereux nous coûterait moins cher (délibération CAN de Novembre 2016). Ceci représente un coût de 576.000 euros/an !

Cet argent aurait pu servir à mener des actions de prévention de la production de déchets. Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

EELV
Tour de passe-passe budgétaire à la CAN
La régie des déchets sera dissoute fin 2016. En cas d'excédent d'un budget de Service Public Industriel et Commercial, il convient d'en faire profiter avant tout l'usager! Mais pas sur le Niortais. Ou d'autres communautés de communes diminuant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, la CAN va enfouir un excédent de 18 MILLIONS d'euros dans le budget général. Le contribuable appréciera.

16 - Décembre 2016



Hier soir en conseil d'agglo de la CAN, Serge Morin a remis le dossier du traitement des déchets sur le haut de la pile, alors que le sujet n'était pas, a proprement parlé, à l'ordre du jour. L'élu EELV d'Aiffres a en effet demandé quel était l'état d'avancée des négociations entre la CAN et l'Agglo du Brezillé niortais quant à la future gestion des déchets à Bressuire ?

« A ce stade, nous sommes actuellement en cours de négociation avec le SMIT, du SMited, des communes de Bressuire ? » s'est écrié l'élu EELV.

« AN Jérôme Baloge. « C'est avec les autres. Nous souhaitons un transfert des déchets, des questions sont posées. »

« Niort. Ce qui n'est pas l'avis du président Baloge : « C'est une tradition de haute qualité environnementale. »

« de gauche de Niort) et Monique Johnson (élue EELV de Niort) en ont demandé que soit faits prochainement un aperçu général du réseau des déchetteries sur le territoire de la CAN ainsi qu'une présentation précise du circuit des déchets. Des demandes ont été faites par Philippe Mauffrey, vice-président chargé des déchets et de l'environnement.

L'Accueil des Migrant.e.s

Selon Michel Serres « le progrès humain passe par l'altruisme ». Notre société, pour avancer, doit protéger les plus faibles d'entre nous. Dans un monde qui bouge, où la solidarité devient pour beaucoup une nécessité vitale, les élu.e.s de notre pays doivent participer pleinement à la solidarité mondiale en mettant en œuvre un accueil digne des migrant.e.s qui essayent d'échapper à l'oppression, aux conflits, aux catastrophes naturelles...

Nos Actions

Au niveau de la ville de Niort, nous avons :

- 😊 ➤ soutenu le travail de l'ARDDI qui accompagne depuis de nombreuses années les réfugié.e.s dans leurs démarches ;
 - 😊 ➤ rejoint le collectif « **Niort Familles immigrées à la rue : Non !** » afin de promouvoir un accueil digne des migrant.e.s sur notre territoire ;
 - 😊 ➤ défendu le collectif et l'ARDDI dans le conflit qui les opposait à la Maison des Associations, structure gérée par la ville de Niort.
- 😊 Nous avons dénoncé au niveau du Conseil Municipal de Niort, de la CAN mais aussi dans la presse :
- le manque de solidarité à l'égard des migrant.e.s sur notre territoire
 - le regard strictement financier et électoraliste sur notre capacité d'accueil mis en avant par les élu.e.s de la majorité.
- 😊 Nous avons organisé avec la « Ligue des Droits de l'Homme », l'« ARDDI 79 » et « La Cantine » une soirée information/débat sur la question de l'accueil des réfugié.e.s. Les participants étaient Damien CAREME, maire EELV de Grande-Synthe, et Olivier CLOCHARD, Maître de Conférences à l'Université de Poitiers.

Damien CARÊME
Maire EELV de Grande-Synthe
Ville proche de Calais

Soirée exceptionnelle

Comment un maire agit concrètement pour accueillir des réfugiés avec ses administrés

Olivier CLOCHARD
Maître de conférences
à l'Université de Poitiers

Un regard scientifique sur les flux migratoires

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS
"Entre info et intox"

Mardi 29 novembre 2016
20h - Salle des fêtes de Sainte-Pezenne

Vous souhaitez y voir un peu plus clair dans ce débat surmédiatisé ?
Venez participer à ces 2 h d'échanges !

Questions/réponses après chaque intervention suivies du débat.



Entrée libre - participation aux frais sollicitée

Soutenez notre action !

Construire un avenir durable, c'est faire les choix stratégiques pour aujourd'hui et pour demain en tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux.

C'est faire de Niort et de la CAN un territoire générateur d'emplois, d'activités non-délocalisables et respectueux de l'environnement. Un territoire où il est prioritaire d'assurer un service public de qualité, efficace, proche des usagers et où toutes les initiatives citoyennes qui transforment le quotidien pour plus de bien-être et de solidarité doivent être favorisées.

Ces trois dernières années, nous avons défendu nos idées. Comptez sur nous pour rester vigilant.e.s, tout en étant force de propositions jusqu'à la fin de notre mandat.

Mail :

mjohnson.niortvertlavenir@gmail.com
deux-sevres@eelv.fr

Facebook

<https://www.facebook.com/eelv79/>

Twitter

[@EELVDeuxSevres](https://twitter.com/EELVDeuxSevres)

